



Programme des alliances corporatives de l'ACCC Programme de gestion de risques Marsh

« Nous sommes très satisfaits au Grande Prairie Regional College des excellents services que nous recevons de Marsh Canada. Ils nous fournissent une foule de renseignements, répondent toujours à nos questions et proposent des solutions pertinentes à nos besoins en temps opportun. »

*Norine Laverick
Administratrice des contrats
Coordonnatrice de l'information
et de la protection de la vie privée
Grande Prairie Regional College
Grande Prairie (Alberta)*

« Georgian College a été l'un des membres fondateurs du Consortium d'assurance des collèges de l'Ontario établi en 1995 avec Marsh Canada. Je suis entièrement satisfait des services et du soutien que fournit Marsh à notre Collège depuis dix ans. »

*Brandon Lander
Vice-président, Services administratifs
et Ressources humaines
Georgian College
Barrie (Ontario)*



L'entreprise Marsh Canada Limitée s'est jointe au Programme des alliances de l'Association des collèges communautaires du Canada (ACCC) afin d'offrir aux membres de l'ACCC un programme de gestion de risques économique et de grande qualité.

Chaque jour, le secteur de l'éducation doit affronter de nouveaux risques. L'augmentation des responsabilités civiles attribuables à la modification des lois canadiennes ainsi que la portée plus étendue des activités d'un grand nombre d'établissements créent une complexité nouvelle et des dépenses supplémentaires. Il faut également tenir compte de l'impact des événements mondiaux sur l'ensemble des coûts.

L'ACCC travaille de concert avec Marsh Canada, le principal courtier en assurance du pays pour le secteur de l'enseignement postsecondaire, afin d'aider ses membres à remédier à cette situation. Marsh Canada possède une vaste expérience dans ce domaine et entretient d'excellentes relations avec les grandes sociétés d'assurance du monde.

Les collèges et les instituts canadiens peuvent bénéficier, individuellement, et en groupe, du programme de gestion de risques de Marsh. Depuis 1995, par exemple, 19 des 24 collèges de l'Ontario ont formé un consortium pour se prévaloir des services d'assurance et de gestion de risques de Marsh. En Alberta, 15 des 18 collèges ont récemment formé un groupe similaire par l'entremise de Marsh.

(suite au verso)

Vingt-cinq universités canadiennes ont suivi le même exemple. Marsh a démontré qu'il est très profitable, pour les établissements d'enseignement postsecondaire, de former un consortium pour souscrire à un programme de gestion de risques. Le consortium permet en effet de répartir les coûts des risques sur une base beaucoup plus large et de réduire les primes de façon avantageuse.

Avec des bureaux dans 13 villes canadiennes, Marsh peut offrir un service local et individuel tout en assurant une conception et une gestion centralisée de ses programmes.

Le programme de gestion de risques de Marsh Canada permet d'offrir une assurance étendue et adaptée aux besoins précis des collèges et des instituts canadiens. Par ailleurs, les ressources de Marsh visant à contrôler les pertes sont mises à la disposition des établissements membres de l'ACCC pour les aider à identifier, à analyser et à minimiser leurs pertes.

Parmi les services de contrôle de pertes et de gestion de risques offerts aux participants, on retrouve :

Couverture principale

- Protection des biens
- Assurance bris de machines
- Évaluation des responsabilités civiles des entreprises
- Responsabilités civiles des établissements d'enseignement
- Assurance automobile
- Assurance automobile pour garagistes
- Risques criminels
- Assurance responsabilité civile complémentaire

Services supplémentaires

- Bulletins de contrôle des pertes adaptés aux collèges
- Services en matière de sécurité de la flotte
- Évaluation des risques opérationnels des collèges communautaires
- Conception de programmes d'intervention en matière de service d'alcool

Nous offrons également les couvertures additionnelles suivantes : l'assurance contre les accidents de voyage, l'assurance maladie pour les étudiants étrangers, l'assurance responsabilité pollution et l'assurance responsabilité aérienne et maritime.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec :

Keith McNeill ou
Dirigeant des modes de gestion
gouvernementale et éducationnelle
Marsh Canada Limitée
Téléphone : 416 349 6604
Télécopieur : 416 349 4551
keith.d.mcneill@marsh.com

Murray Davidson
Dirigeant du Programme
Marsh Canada Limitée
Telephone : 416 349 4354
Telecopieur : 416 349 4509
murray.s.davidson@marsh.com

Keith et Murray se feront un plaisir de travailler avec vous et avec le représentant local de Marsh pour assurer la prestation des services sur une base individuelle ou par l'entremise d'un consortium.

Pour en savoir plus sur Marsh Canada Limitée, visitez son site Web à www.marsh.com ou www.marsh.ca.

« Confederation College est assuré par Marsh depuis 1995. J'étais nerveux à l'idée de perdre un service local mais nous sommes très satisfaits de leur rendement depuis le début. La transition s'est faite sans heurts, nos tarifs sont très concurrentiels, leurs conseils sont inestimables, leur niveau de réponse à nos questions et à nos réclamations est sans précédent, les visites sont régulières, les mises à jour sur les programmes sont utiles et le personnel est manifestement très compétent. Bien qu'il s'agisse d'une vaste entreprise, le service est toujours direct, constant, efficace et personnel.

Reg G. Jones

*Vice-président, Services administratifs
Confederation College
Thunder Bay (Ontario)*

Marsh est une marque de commerce déposée de Marsh Inc.

Droit d'auteur 2004
Marsh Canada Limitée

Tous droits réservés.